



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

41

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20210922-03

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 15 septembre 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 septembre 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Olivier CHAMBON à Jean-Pierre DUBOST
Maryse BARGE à Daniel BALISONI
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Frédéric CHONIER à Frédérique BARADUC
Pierre CONTIE à Hélène BOUDON
Monique DURAND-PRADAT à Isabelle FUREGON
Taya ADJIMI à Martine MUNOZ
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s ayant voix délibérante : Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Catherine PAPUT, Tahar BOUANANE.

Désignation d'un secrétaire de séance : Hélène BOUDON

RÉPARTITION DÉROGATOIRE DU FPIC 2021 - REVERSEMENT

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

vu l'article 144 de la loi de finances 2012 initiale instaurant un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal (FPIC),

Vu la délibération n° 20180215-01 du 15 février 2018 portant adoption d'un pacte financier et fiscal entre les communes et la Communauté de communes,

Vu la notification de la Préfecture en date du 23 août 2021, d'un montant net de FPIC pour l'ensemble Intercommunal de 670 450 euros.

Considérant que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 instaure un indicateur local d'évaluation de la richesse et de la péréquation, ayant pour objectif de renforcer la solidarité au sein de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en vue de corriger les inégalités de richesse entre communes,

Considérant que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 prévoit la prise en charge par la Communauté de communes d'une partie du prélèvement FPIC communal, avec pour corollaire la minoration des attributions de compensation individuellement reversées par l'EPCI aux communes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la répartition du FPIC 2021 de manière dérogatoire libre comme suit :

FPIC 2021	Reversement
Arconsat	12 791
Aubusson-d'Auvergne	5 564
Augerolles	20 605
Celles-sur-Durolle	29 171
Chabreloche	26 228
Charnat	5 021
Châteldon	16 629
Courpière	89 473
Dorat	15 820
Escoutoux	31 507
Lachaux	7 915
Monnerie-le-Montel	28 093
Néronde-sur-Dore	8 829
Noalhat	5 785
Olmet	4 647
Palladuc	5 297
Paslières	35 786
Puy-Guillaume	22 804
Renaudie	2 747
Ris	19 953
Saint-Agathe	3 827
Saint-Flour	5 415
Saint-Rémy sur Durolle	36 938
Saint-Victor Montvianeix	5 278
Sauviat	10 916
Sermentizon	12 825
Thiers	191 972

Viscomtat	10 889
Vollere-Montagne	4 218
Vollere-Ville	17 947
Total Communes	694 890
Total Communauté de Communes	433 194
Total Ensemble Intercommunal	1 128 084

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20210922-20210922_03-DE
Regu le 27/09/2021